



## LA RESIDENCE D'ECRITURE DE LA VILLE D'ANGERS 2017

### Objectifs

- Offrir à l'auteur les conditions favorables à la création ou au développement d'une œuvre.
- Permettre à un public diversifié de découvrir la richesse de la création littéraire contemporaine.
- Donner le goût de l'écriture, de l'écoute et de la lecture à différents publics.
- Fédérer les différents acteurs culturels et éducatifs d'un quartier autour d'un projet commun.
- Développer le lectorat d'un quartier et faire connaître les services de la Bibliothèque.
- Favoriser la rencontre avec d'autres artistes et les structures culturelles et artistiques locales.

### Historique

La résidence d'écriture a été mise en place par la Ville d'Angers en 2011. Elle est portée par la Bibliothèque municipale. Les écrivains Emmanuel Adely, Eric Pessan, Patrick Goujon, Jean-Pascal Dubost et Carole Zalberg ont été successivement accueillis. En 2016, un recueil réunissant les 5 textes de commande sur le thème de l'Apocalypse a été publié chez Joca Seria.

### Conditions d'accès à la résidence d'écriture 2017

Pour sa sixième édition, **les œuvres de fiction** (roman, nouvelle, théâtre) **et de poésie** seront privilégiées sur toutes les autres formes de création.

Les auteurs ayant déjà publié **au moins un ouvrage à compte d'éditeur** et qui portent un projet de création, peuvent faire acte de candidature.

Les auteurs dont l'écriture et l'univers s'adressent à un large public -adolescents et adultes- seront privilégiés.

### Durée de la résidence 2017

Deux mois, du mardi 2 octobre au vendredi 1<sup>er</sup> décembre. Cela suppose que l'écrivain soit disponible pour séjourner à Angers pendant cette période et libre d'autres engagements professionnels ou personnels.

### Activités

- Temps personnel dédié à la création (environ 60 %)
- Commande sur le thème de l'Apocalypse (10 feuillets A4, environ 10 %)
- Temps de médiation (environ 30 %) : ateliers de lecture ou d'écriture, rencontres publiques, soirée de restitution de la résidence.
- Lecture publique par l'auteur, en fin de résidence, de l'un de ses textes (écrit ou non pendant la résidence).

## Implantation

Le projet culturel de la résidence 2017 sera mis en place dans le centre-ville et porté par les équipes de la médiathèque Toussaint.

## Valorisation de la résidence

Présence des livres de l'auteur dans les 9 bibliothèques du réseau et à la librairie Contact. Soirée lecture et signature en début et fin de résidence. Publication sur le blog de la résidence des textes produits en ateliers et/ou journal de la résidence.

## Lieu d'hébergement

Un appartement situé au cœur du quartier de la Doutre, à 10 minutes à pied du centre ville, bien équipé, doté d'une connexion Wifi.

## Financement

Une allocation de 5400 € brut pour les deux mois de résidence, soit 2251.50€ net mensuel. (une partie en salaire versée à terme échu en deux fois, fin novembre et fin décembre, une partie en droits d'auteur versée fin octobre).

## Déplacement

Prise en charge de 5 A-R maximum de l'auteur depuis son lieu de résidence habituel (dont 2 pendant la résidence), sur la base du billet SNCF. Prise en charge des déplacements dans la ville (bus, tramway).

## Dossier de résidence

- CV et bibliographie
- Lettre présentant :

-le parcours de l'écrivain

-ses motivations au moment de la résidence (par exemple un travail d'écriture en cours ou en projet)

-sa motivation pour la thématique de l'Apocalypse

-son expérience en termes d'action culturelle

**Date limite de transmission des candidatures : 27 février 2017**

A adresser à la Bibliothèque par courrier ou par mail

## Contact

Christine Tharel Douspis

02 41 24 25 58

[christine.tharel@ville.angers.fr](mailto:christine.tharel@ville.angers.fr)

### Adresse :

Bibliothèque municipale d'Angers

49, rue Toussaint 49100 – Angers

Tel : 02 41 24 25 58

Fax : 02 41 81 05 72

Mel : [bibliotheque@ville.angers.fr](mailto:bibliotheque@ville.angers.fr)

Site Internet : <http://bm.angers>